

Cadre réservé à l'Institut de Formation

		Photo obligatoire

ETAT CIVIL

NOM : PRENOM :

NOM DE JEUNE FILLE :

NE(E) LE : A : DEPART :

N° Sécurité Sociale (avec la clé) :

CÉLIBATAIRE : MARIE (E) : DIVORCE(E) : VEUF (VE) :

SITUATION DE HANDICAP RECONNUE : OUI NON

NATIONALITE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

N° TEL. DOMICILE : N° TEL. PORTABLE :

Adresse internet, **obligatoire** :

Avez-vous déjà été inscrit à l'IRFA pour le concours d'entrée : Oui Non Si oui, préciser les dates :

DIPLÔMES

TITULAIRE DU :

Brevet CAP BEP BEP Sanitaire et Social BAC DIPLOME Homologué NIVEAU 1-2-3 ou 4

IDE AS AVS AVF Autre :

Attestation d'Auxiliaire Ambulancier : *si oui une copie de cette attestation*

SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE

Auxiliaire Ambulancier : Autre : Préciser :

Nombre de mois : 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 Nombre d'années :

Employeur :

Code Postal : Ville :

DEMANDEUR D'EMPLOI

Demandeur d'emploi depuis le :

REMUNERATION : A.R.E. : R.S.A. : A.S.S. :

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION VOIR AU DOS

PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER ADMINISTRATIF ET DU DOSSIER MEDICAL

- Le formulaire fourni par l'I.R.F.A. dûment complété
- 1 photographie d'identité **récente** (à coller sur le formulaire d'inscription)
- Une demande **manuscrite** d'inscription aux épreuves de sélection dans laquelle le candidat exposera en quelques phrases les motivations qui le poussent à exercer la profession d'ambulancier
- Un curriculum vitae **dactylographié** (cursus scolaire, expérience professionnelle, différents emplois, activités associatives, diplômes de secourisme, centre d'intérêts, ...)
- Photocopie du permis de conduire recto/verso conforme à la réglementation en vigueur et en état de validité (depuis plus de 3 ans pour tous les permis obtenus depuis le 13 juin 2003, 2 ans pour les conducteurs issus de la conduite accompagnée).
- Photocopie du cerfa 14880*2 (**pas l'original**), n'oubliez de faire la demande à la préfecture de l'attestation préfectorale d'aptitude à la conduite des ambulances (vous retrouverez les démarches sur le site de la préfecture de votre département et les médecins agréés sur notre site : <http://www.chu-nancy.fr/index.php/accueil-campus>)
- Photocopie **recto-verso** de l'attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance, délivrée par la préfecture après avoir passé une visite médicale auprès d'un médecin agréé par la préfecture
- Certificat médical de non contre indication à la profession d'ambulancier délivré par un médecin agréé par l' A.R.S.
- Attestation ARS de vaccinations, photocopie du carnet de santé avec toutes les vaccinations ou photocopie du carnet de vaccinations et photocopie de la prise de sang (contrôle sérologique des anticorps anti-HBS et anticorps anti-HBC) **voir avec votre médecin traitant**

- 1 attestation de validation de stage d'orientation professionnelle à faire remplir par le responsable de l'entreprise de transport sanitaire terrestre après avoir effectué un stage de 70h au sein de son entreprise.

Cette attestation est à remettre (au plus tard) aux examinateurs lors de l'épreuve orale. Pour ce stage, vous devez souscrire une extension de garantie professionnelle à votre assurance en responsabilité civile maison ou voiture auprès de votre assureur.

Sont dispensés du stage d'orientation professionnelle, les auxiliaires ambulanciers en exercice depuis au moins un mois (attestation à fournir)

- Photocopie des diplômes permettant d'être dispensé des épreuves écrites d'admissibilité
- Frais d'inscription : 70€ (tarif 2020) - règlement exclusivement par chèque libellé à l'ordre du trésor public

Pour toutes questions : documents à fournir, financement, rémunération et autres, n'hésitez pas à nous contacter au 03.83.85.25.69

En cas **d'annulation**, les frais d'inscription ne peuvent donner lieu à un remboursement.